

1^{ER} CONTACT PAR MAIL

► Pour obtenir un 1^{er} rendez-vous,
formulez votre demande par mail en
indiquant votre numéro de téléphone, nous
vous contacterons au plus vite



dabm@ac-clermont.fr

► Sites de proximité du DABM en partenariat avec le GRETA Auvergne

GRETA Auvergne
Agence 03
Site Cusset - Vichy
Site Montluçon
Site Moulins - Yzeure

GRETA Auvergne
Agence 43
Site Brioude
Site Le-Puy-en-Velay
Site Monistrol-sur-Loire
Site Yssingeaux

GRETA Auvergne
Agence 63
Site Ambert
Site Brassac-les-Mines
Site Clermont-Ferrand
Site Issoire
Site Thiers

Le DABM est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter.

► Pour en savoir plus...



Février 2026

DABM

Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité

Dynamisez
votre avenir
avec

un Bilan
de compétences

Offre de prestations

Bilans de compétences



DABM

Dispositif Académique de Bilan et de Mobilité

Salariés, vous souhaitez :

- préparer votre reconversion professionnelle
- faire le point sur votre carrière
- définir votre projet professionnel
- évoluer dans l'entreprise

Salariés séniors, vous souhaitez :

- maintenir votre employabilité
- repenser votre rapport au travail
- élargir vos possibilités de reprise d'activité après votre départ en retraite

**Avec le bilan de compétences,
faites le choix d'une démarche volontaire, active et confidentielle.**

Votre bilan de compétences, structuré en trois étapes, respecte un cadre réglementaire et déontologique rigoureux.

Il vous permet de faire le point sur :

- vos potentialités
- vos motivations
- vos compétences

Bénéficiez de l'accompagnement de conseillers expérimentés, experts en évaluation, avec une excellente connaissance du marché de l'emploi, aussi bien au niveau local que national.

Relevez ce défi pour donner un nouvel élan à votre carrière !

Premier entretien gratuit et sans engagement.

Avec le DABM faites le bon choix !

Objectifs du bilan de compétences

Permettre au bénéficiaire, quel que soit son statut ou niveau de formation d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant, un projet de formation.

Durée

24 heures maximum dont 16 à 18 h avec le conseiller-bilan (présentiel ou à distance, selon votre préférence)

Modalités et délais d'accès

Entretien d'information gratuit préalable avec le consultant avant la contractualisation.

Quelle que soit la formule choisie, le bilan de compétences comprend 3 phases : préliminaire, investigation et conclusion avec une synthèse écrite personnalisée.

Vous êtes accompagné(e) tout au long de la démarche par un consultant référent. L'accompagnement est personnalisé et s'adapte à votre rythme et à votre situation : durée, distance et/ou présentiel.

Tarif

24 heures : 1 680 €

Méthodes et moyens mobilisés

- Entretiens individuels en présentiel ou distanciel
- Questionnaires, tests...
- Accompagnement personnel guidé (*recherche documentaires ciblées, enquêtes professionnelles*)
- Dans le respect de la confidentialité des informations et documents utiles

Pour qui ?

- Salariés du secteur privé
- Agents de la fonction publique
- Demandeurs d'emploi

Comment ?

Le bilan peut être financé :

- par le Compte Personnel de Formation (CPF)
- par l'employeur (*dans le cadre du plan de développement des compétences*)
- par France Travail
- par un OPérateurs de COmpétences (OPCO)
- par un autofinancement
- par Transition Pro